

Conditions d'admission

Cette formation est ouverte à tout public, **étudiants** et **personnes engagées dans la voie professionnelle**.

Elle est destinée aux personnes titulaires d'un Bac (ou équivalent), ayant fait une tentative de première année de droit à l'Université et n'ayant pas validé l'année pour quelque raison que ce soit (échec ou non présentation aux épreuves, abandon en cours d'année, etc.).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier.

La Faculté se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation en cas d'inscriptions en nombre insuffisant ou pour toute autre raison.

Inscription

- **RETRAIT** des dossiers de candidature à télécharger sur le site Web de la Faculté de Droit et Science Politique (*formation initiale*) et, auprès d'UnicePro (*professionnels et demandeurs d'emploi*)
- **RETOUR** des dossiers complets : **28 AOÛT 2015**, dernier délai
- **DEPÔT ou ENVOI** des dossiers de candidature :
 - **Formation initiale** : Faculté de Droit et Science Politique - Bureau de la Licence (B. 112) - Av. Doyen Trotabas - 06050 Nice Cedex 1 (France)
 - **Formation continue** : UnicePro — Campus St Jean d'Angely 24, Av. des Diables bleus - 06357 Nice Cedex 4 - Tél : 04 92 00 13 55
E-mail : Patricia.ANDREA@unice.fr

Responsable pédagogique : Pr. Catherine Mamontoff
E-mail : Catherine.MAMONTOFF@unice.fr

Frais d'inscription :

- **2.000 €** pour tout public
- **600 €** pour les étudiants inscrits dans un diplôme national l'année en cours ou les deux années précédentes

Web : droit.unice.fr

Diplôme d'Université (D.U.) ASSISTANT(E) JURIDIQUE

Année Universitaire 2015-2016

Responsable de la Formation :

Catherine MAMONTOFF, *Professeure de Droit Public*



Présentation

Cette formation s'adresse aux étudiants qui, après une tentative d'une première année en droit à l'Université, abandonnent la formation **sans avoir validé l'année** et préfèrent se diriger vers l'emploi.

Elle vise à donner un bagage pour favoriser une insertion rapide de ceux qui ne souhaitent pas s'engager dans des études de longue durée et cherchent à acquérir des bases immédiatement utilisables dans le cadre professionnel.

Les diplômés acquièrent des compétences d'attaché(e) de direction, de secrétaire de direction auprès des services juridiques des entreprises et des collectivités territoriales et ont des aptitudes à aider le chef d'entreprise ou de service dans la préparation des dossiers, le traitement de l'information.

La formation, à dominante juridique, mais comportant une part de pluridisciplinarité (droit public et privé, utilisation d'outils informatiques, langues) leur permet de s'adapter aux différents postes de travail, qu'il s'agisse des secteurs

privé ou public.



Objectifs

L'objectif de la formation est l'acquisition d'éléments de base méthodologiques et juridiques qui peuvent permettre une insertion professionnelle rapide et correspondant aux attentes des opérateurs publics et privés susceptibles d'embaucher les diplômés. Elle allie aspects théoriques et pratiques pour permettre une adaptation aux différents postes de travail au sein des entreprises.

La formation permet également d'accéder aux concours de la fonction publique des catégories B et C ou de rentrer dans l'administration par contrat.

Enseignement

Ce Diplôme universitaire est proposé dans le cadre de la formation initiale et continue. Les emplois du temps tiennent compte des contraintes horaires éventuelles des étudiants engagés par ailleurs dans une activité professionnelle, la formation étant organisée sur 2/3 jours permettant aux étudiants d'avoir un travail en parallèle.

L'étudiant obtient le D.U. dès lors qu'il a la moyenne générale compensée entre toutes les matières des deux U.E.

Durée de la formation : 210 h – Pas de Stage

Début des enseignements : Septembre/Octobre 2015

Fin de la scolarité : Mai 2016

Programme

Il se répartit en deux U.E. :

- **UE1** : C2i ; Techniques d'expression écrite et orale ; Projet professionnel et techniques de recherche d'emploi ; Institutions administratives et juridictionnelles ; Services publics ; Anglais
- **UE2** : Droit des contrats ; Contrats publics ; Droit commercial (commerçants, fonds de commerce, sociétés) ; Droit de la responsabilité administrative ; Droit de la responsabilité privée ; Procédure civile ; Anglais

Le D.U. est une formation diplômante, avec la nécessité de satisfaire aux épreuves d'admission du diplôme.